


“JE ME PARTAGE entre 11 écoles différentes”

 Géraldine est une prof de religion catholique. “Passionnant, mais toujours plus éprouvant”, raconte-elle

► Géraldine, 46 ans, est une enseignante de religion catholique qui partage son temps entre onze implantations différentes en province de Luxembourg. Une situation difficile et qu'elle ne pourra reproduire indéfiniment mais qui lui permet de conserver un temps-plein dans ce qui est finalement le métier qu'elle avait choisi : prof de religion.

“Des collègues ont du mal à se rappeler les prénoms”

Au final, cette quadragénaire passe une grande partie de son temps dans sa petite voiture noire, avalant près de 650 km de route par semaine.

“Je fais mes onze écoles sur un horaire de 15 jours. J'ai donc une semaine A et une semaine B. Dans certaines écoles, j'ai une classe unique, avec toutes les années en même temps. Dans mon cas, j'ai mes élèves pendant deux heures toutes les deux semaines. Ce n'est pas très pratique. Dans le cas où il y a des vacances, je ne les vois vite plus qu'une fois par mois. Au final, je donne 22h de cours par semaine”, explique Géraldine.

Depuis cette année, l'enseignante aurait pu limiter son nombre d'écoles à six en raison de la nouvelle législation, en se mettant à la disposition des différents directeurs d'école pour compléter son horaire avec autre chose, mais elle n'en avait pas envie.

“J'aurais pû alors faire de la remé-

diation ou différentes tâches au sein de l'école, mais moi, je voulais surtout faire mon métier et donner mes heures de religion”, indique celle qui habite à Marche-en-Famenne et enseigne dans la commune de Libramont.

Une situation qui ne pourra perdurer indéfiniment, elle le sait pourtant, car son rythme de vie actuel est fatigant, usant, mais aussi insatisfaisant sur les plans professionnel et humain. “On passe en coup de vent dans les écoles. On ne sait même plus quand il y a une kermesse dans une école ou on ne peut pas toujours aider un enfant quand il ne va pas bien, car on doit déjà partir pour la prochaine école. Je connais des collègues qui ont du mal à se rappeler les prénoms de tous leurs élèves”, indique-t-elle.

CE JEUDI, GÉRALDINE a travaillé dans trois écoles. “Je pars à 7h30 et je donne deux premières heures de cours à 8h45, puis j'ai une autre école de 10h55 à 11h45. J'y retourne de 12h55 à 13h45. Je vais ensuite dans une autre ville où je reste de 14h05 à 15h45. Je récupère après mes enfants et on rentre vers 17h. J'ai encore du travail à faire. Cela peut être une ou deux heures. Cela dépend. J'aime mon travail, mais je ne pourrai pas toujours faire ça”, raconte cette passionnée.

Julien Thomas

Ces profs qui font plus DE 10 ÉCOLES



25 % des profs de citoyenneté dans le primaire ont plus de six écoles. Une flexibilité qui existe chez les profs de religion

► Quelque 75 % des profs donnant le cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (CPC) dans l'enseignement fondamental font un maximum de six établissements, tandis que 17 autres font au moins dix écoles différentes pour arriver à un horaire complet. Des chiffres fournis la semaine dernière par la Communauté française au groupe de travail parlementaire chargé d'améliorer les conditions de mise en œuvre de ce cours apparus ces deux dernières années dans l'enseignement officiel.

Il ressort qu'au moins douze enseignants font sept implantations, dix en font huit, quatre en font dix, quatre en font onze, trois en font douze, cinq en font treize, tandis qu'un prof jongle même avec pas moins de... quatorze écoles différentes.

Des chiffres fiables et vérifiés

mais qui, explique un responsable de réseau, peuvent se retrouver dans des proportions plus ou moins similaires du côté des profs de religion.

“Prenons la situation d'un prof de religion israélite. Son nombre d'élèves par école n'est pas toujours très important et il peut très bien se partager deux heures par-ci deux heures par-là et donc finalement une dizaine d'établissements. C'était déjà comme ça du temps où il n'y avait que des cours philosophiques”, indique-t-il.

Mais si partager son temps entre un certain nombre d'écoles était déjà une réalité pour les profs de morale et religion dans l'officiel avant l'arrivée des cours de CPC, l'introduction de ces derniers a incontestablement dégradé leurs conditions de travail. Un même professeur ne pourra toutefois donner l'heure de cours de re-

ligion ou morale et celle de CPC à un même élève. *“Certains enseignants ont un mi-temps de CPC et un autre de religion”,* observe le responsable de réseau.

DEPUIS CETTE ANNÉE, les profs ne peuvent plus être obligés de faire plus de six écoles pour conserver un horaire complet. Ceci parce que certains enseignants avaient été contraints l'an dernier de donner cours dans 10 à 12, voire... 14 écoles. Des situations qui se répètent donc, car certains profs veulent conserver à tout prix leurs heures de cours, et non compléter leur horaire à la remédiation ou à la bibliothèque.

“L'objectif est de faire des propositions pour améliorer la situation. Il faut des changements”, explique le député Christos Doulkeridis (Ecolo), membre du groupe de travail.

J. Th.